

**LA CONSTRUCTION DU
MONASTERE SAINTE
CLAIRE DE NICE**

par Georges BARBIER

Le plaisir que prenaient les Niçois à assister "aux grandes manifestations collectives " dont 'ils aimaient l'aspect spectaculaire" ¹ tels la Fête-Dieu, les Te Deum, les transferts de reliques ou les cérémonies spectaculaires ont amené les visiteurs du XVIIIe siècle à se méprendre sur la profondeur de leur sentiment religieux. Ainsi, pour Sulzer, la pratique des cérémonies religieuses tient lieu de piété ², alors que, pour Dupaty, "à Nice point de moeurs, peu de religion, mais beaucoup de dévotion, c'est-à-dire d'hypocrisie" ³.

A vrai dire, pour juger de la profondeur du sentiment des Niçois, il ne faut pas se contenter d'une observation rapide, donc superficielle, sur la pratique certes ostentatoire, mais surtout méditerranéenne, d'une religion qui, pourtant, est fortement enracinée dans la vie de chaque jour. Il suffit pour s'en convaincre de relever l'importance prise par les confréries de pénitents, où toutes les classes de la société sont réunies sous un même sac ⁴, ou par des corporations dont le rôle professionnel se situe au second plan derrière l'aspect religieux, ou encore par les confréries de dévotion telles celles du Saint-Sacrement, du Mont Carmel, de la Bonne Mort, etc. . Une autre approche possible de ce sentiment religieux consiste à relever les legs pieux et les fondations de messes dans les testaments. Nous pouvons enfin observer l'explosion, au XVIIe siècle, du nombre des chapelles rurales mais aussi des maisons religieuses dans notre cité.

En 1599, Nice ne comptait que sept établissements religieux, tous masculins, alors qu'en 1699 on en comptera quinze, soit quatre maisons de religieux et quatre monastères de religieuses en plus. Cette importante augmentation (le nombre a doublé en moins d'un siècle) est due, d'une part, à la prolifération des ordres nouveaux tels les Théatins, les Minimes de Saint François de Paule ou les Visitandines créées par Saint François de Sales, d'autre part à des besoins réels ressentis par une population qui, dans ce cas, se montrera très accueillante, comme nous pouvons l'observer pour les Jésuites lorsqu'ils viendront fonder leur collège ou pour les Clarisses.

Dès le Moyen-Age, Nice possédait un monastère de Cisterciennes, sous le vocable de Saint Etienne de Cortina, près de Villefranche; Gioffredo dit quae olim Ecclesiam Sti Stephani de Cortina, seu de Olivo incolebant". Puis ce monastère fut transféré près de Riquier, mais les dangers présentés par l'isolement dans la campagne amenèrent les religieuses à se rapprocher de la ville, en s'établissant Près de la porte Saint-Eloi où elles restèrent jusqu'à ce qu'un nouveau bâtiment fut construit près des anciennes fortifications au-dessus de Saint-Augustin. Elles y vécurent jusqu'en 1551, sous le titre de Saint Etienne de Cortina. Dès 1539, en raison du nombre très réduit de Cisterciennes, du fait aussi vraisemblablement qu'elles n'étaient pas soumises à la clôture, les syndics avaient sollicité et obtenu un bref de Paul. III convertissant ce monastère dans l'Ordre de Sainte Claire. Ainsi, le 2 octobre 1551, la dernière religieuse et abbesse cistercienne, sœur Gioachina Rochione, accepta la transformation et, le 10 octobre, la constitution au rang d'abbesse de Dons. Isabelle Forsa di Cordova, moyennant il est vrai une pension ⁵. Toutefois, ce nouveau et premier monastère de Sainte Claire ne connut pas le succès espéré car l'agrandissement des fortifications nécessita sa destruction et

¹ COSTAMAGNA, *Histoire de Nice et du pays niçois*, ouvrage collectif sous La direction de M. BORDES, Toulouse, 1976, p.160

² R. LATOUCHE, *Histoire de Nice*, Nice, 1961, p.76

³ M Bordes *histoire de Nice et du pays niçois* op cit p 190

⁴ Nom donné à l'aube ou vêtement long que portent les pénitents.

⁵ Joseph BRES, *Note d'Archivio*, p.42.

l'épidémie de peste de 1580 qui décima la ville en empêcha la reconstruction .⁶

Il faut attendre 1597 pour voir le Conseil recommencer à se préoccuper de ce projet. Il est vrai qu'entre temps de nombreux Niçois avaient laissé des aumônes pour cette entreprise. Ainsi, le 2 janvier 1593 et le 20 février 1595, l'évêque de Nice, Monseigneur Pallavicino, avait fait donation de revenus annuels s'élevant respectivement à 62 écus et 585 florins 6 gros, que lui devait la communauté de Saint-Martin, se réservant toutefois, sa vie durant et dans l'attente que le monastère soit approuvé et construit, d'employer ces sens dans d'autres œuvres pies⁷ Monseigneur Pallavicino décédera en 1598.

Le 2 mars 1597, le Conseil, en raison de ces aumônes, charge les syndics d'obtenir de S.A. le duc de Savoie l'autorisation nécessaire de chercher un emplacement, de faire dresser un plan par les experts, s'assigner à l'achat des maisons et à la construction les aumônes laissées par les citoyens niçois mais aussi un revenu annuel de 300 écus d'or dus à la Ville sur le droit de Villefranche, et ce pour l'entretien des religieuses⁸.

Les experts choisis se rendent en premier lieu près de l'église Saint-Augustin, mais trouvent l'emplacement de mauvaise qualité, et les dépenses à faire pour l'achat des lieux et les travaux excessives aussi se rendent-ils à la limite sud de la ville, à la Marine, et ils trouvent le site allant de la maison de Leonardo Capello à celle du Premier syndic Fabri comprise plus commode. Ils dressent un plan qui est envoyé au duc de Savoie⁹. Rance-Bourrey écrit¹⁰ : "aux comptes de la ville, j'ai trouvé le prix qui fut payé à l'artiste qui dressa le plan du monastère ; le 1er mai 1597 ("e piu a di detto in crozoni undeci dati a maestro Batista Carlo il disegno fatto del monasterio delle monache") un mandat de 11 crozons lui fut délivré". Malgré toutes mes recherches dans les délibérations municipales et dans les comptes de la ville, je ne suis pas arrivé à retrouver trace de ce mandat. Cependant, si le renseignement est exact, nous pouvons en déduire que le plan envoyé à Turin était l'œuvre de Battista Carlo.

Le 29 avril 1597, Charles Emmanuel de Savoie donne son accord pour l'emplacement, mais apporte quelques modifications au projet primitif, et pour cela joint un plan dresse par l'architecte Ascanio Vitozzi¹¹. Nous possédons ce projet qui vient apporter une nouvelle lumière sur l'œuvre de Vitozzi, cet architecte et ingénieur qui marqua la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe en Piémont. Né à Orvieto en 1539 et mort à Turin en 1615, Vitozzi a été à Rome, certainement de Vignole, puis il participa à la bataille de Lépante. En 1584, Charles Emmanuel Ier l'appela à Turin où il entreprit une vaste rénovation architecturale et urbanistique de la ville, succédant ainsi à Pellegrini. Il est l'auteur de nombreux édifices civils, religieux et militaires, mais surtout du développement de Turin entre la Piazza Castello et la Via Nuova¹².

Une fois de plus, le projet reste lettre morte. Il est vrai que les aumônes destinées à l'achat de l'emplacement et à la construction, dépenses dépassant les 2.000 écus, ne sont pas suffisantes et nécessitent une nouvelle rase de fonds du Conseil¹³. Il semblerait que, malgré ce handicap financier, ce soit surtout la résistance des propriétaires des maisons à acquérir qui

⁶ Honoré PASTORELLI, *Discorso del Monastero delle Monache di Èta Chiara*, Turin, 1608. RANCE-BOURREY, *Le Monastère Sainte-claire dans Armanac nissart*, 1908.

⁷ J Bres note d'archivio p 42

⁸ Archives municipales de Nice, BB, fol.493.

⁹ Idem , fol.505 s, délibération du 29 juin 1597

¹⁰ RANCE-BOURREY, note 21

¹¹ Archives municipales de Nice, BB, fol.493.

¹² Mostra del Barocco piemontese, Turin, 1964.

¹³ Archives municip. de Nice, BB , fol.506. (3)

ait fait renoncer à ce projet.

Quoi qu'il en soit, en 1599, on cherche toujours un emplacement, et une ordonnance du 5 décembre nous apprend que les maires Battista Carlo d'Oneille et Battista Abbo habitant de Nice, architectes, ont visité avec les syndics et les défenseurs des privilèges tous les sites susceptibles d'accueillir le monastère et qu'ils en ont dressé des plans ¹⁴. Ces emplacements sont:

1- le lieu-dit "Bonserret" sous le château, où, d'après les experts, certes l'emplacement est vaste mais que la proximité de la citadelle rend dangereux.

2- Près de la Tour de l'Horloge (au nord de celle-ci), mais là encore des motifs de sécurité et les difficultés d'approvisionnement en eau le font abandonner.

3- Au-dessus du couvent Saint-Augustin. Cet emplacement a, dès 1597, été rejeté car le site était trop étroit, et surtout risquait d'entraîner de trop lourdes dépenses.

4- Sur la place de la Marine, depuis la maison Capello. C'est l'emplacement pour lequel avait été produit le projet de Vitozzi.

5- A la Marine, là où s'élève la Chiappa. De l'avis des experts, et de celui d'Ambroise Giausserandi et de Balthazar Marronis, ingénieurs, c'est le site à retenir car ne présentant aucun danger puisque assez éloigné du Château, ne portant aucun préjudice aux remparts de la ville, se trouvant à proximité du Palais de S.A. et dans un lieu habité et fréquenté par des Niçois qui peuvent ainsi en assurer la surveillance. Le 14 décembre 1599, les experts approuvent aussi le plan qu'en a dressé l'architecte Battista Carlo ¹⁵. Le 20 décembre, ils obtiennent l'autorisation du duc de Savoie. ¹⁶

Nous possédons aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, les plans dressés pour ces divers emplacements ¹⁷. Attendu que le projet dressé pour la place de la Marine est de Vitozzi ¹⁸ et que, par une lettre de Ludovic Grimaldi, abbé de Saint-Fons, agissant en l'absence du comte Annibal Grimaldi de Beuil, nous savons que les plans ont été dressés pour ces différents emplacements par Battista Carlo et Battista Abbo ¹⁹, que le projet pour la Chiappa et celui près de Saint-Augustin sont de Battista Carlo et que les projets pour le lieu-dit "Bonserret" et "près de la tour de l'Horloge" sont similaires, simplement inversés, nous pouvons déduire que ces deux derniers sont l'œuvre de Battista Abbo.

A l'exception du projet de Carlo près de Saint-Augustin, qui adopte la forme d'un carré, et dont l'église, à six chapelles latérales, traitée à part, semble devoir être construite sur une autre parcelle, tous les autres plans se ressemblent, car ils adoptent la forme d'un rectangle. Dans le projet de Vitozzi comme dans celui de Carlo pour le site près de Saint-Augustin, le cloître existe sur les quatre cotés, alors que dans les autres plans il/se développe eue sur trois, le quatrième -étant fermé par une muraille. Quoi qu'il en soit autour de ce cloître s'ouvrent les principales salles pour la vie communautaire (salle du chapitre, réfectoire, parloir) et pour la vie domestique de la maison (cuisine, lavoir, réserve). A l'étage se situent les petites cellules des religieuses.

Une fois l'emplacement trouvé, le Conseil acheta les terrains nécessaires à la construction. Le 11 décembre 1599, il, achète ceux d'Honoré Achiardi de l'Alp pour 325 écus

¹⁴ Idem , GG 36.

¹⁵ Arch. municip. de Nice, GG 36.

¹⁶ Idem

¹⁷ Arch. dép. des A.M., Città e Contado, mazzo 7.

¹⁸ Le plan est mentionné comme de Vitozzi, Arch. mun. Nice, n°23, BB3, fol.506

¹⁹ Arch. mun. Nice, 0G 36.

de capital, de Marc Fabri, cosseigneur de Gorbio, pour 100 écus de capital, de Noble Battista Galli pour 144 florins de capital, de Bertomaireta Rimini pour 210 florins de capital et enfin de Pierre Villaris, cosseigneur du Touët, pour 50 écus de capital. Ces sommes seront payées avec leurs intérêts en 1607, et représenteront une dépense de 4548 florins .²⁰

Immédiatement Monseigneur Ludovic Grimaldi de Seuil, évêque de Vence, abbé de Saint-Pons, grand chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, grand prieur des Saints Maurice et Lazare et grand aumônier du duc de Savoie, mit la première pierre et planta la croix ²¹.

Malheureusement, en 1600, la tentative d'escalade des murailles de Nice, précisément à la Marine, par le duc de Guise, vint une fois de plus interrompre le chantier. Il est vrai que dès 1599, des Niçois s'étaient élevés contre cette construction trop proche des murailles ²²

Le 8 janvier 1601, dans les instructions données à Monseigneur Martinengo, nouvel évêque de Nice, le duc de Savoie recommande à celui-ci de s'intéresser à la construction du monastère, de visiter le site qui sera élu, et si le choix lui en paraît bon, d'aider à la réalisation du projet, sinon de l'en informer .²³

Finalement le 9 juillet 1602, les syndics écrivent au duc de Savoie pour l'informer qu'ils ont trouvé un emplacement près du "Portal de Cassin" sous les anciennes murailles, hors de la vue du Château, dans un site avec vue sur la mer et sur la campagne, dans une belle rue, et où ils pourront acheter des maisons de peu de revenus. Ce site ayant été accepté par l'évêque, par le gouverneur et par les citoyens, ils lui demandent l'autorisation de construire et, au cas où cela serait nécessaire, celle de pouvoir obliger les propriétaires à vendre leurs maisons ²⁴. Le 23 septembre, Mgr Martinengo donnait son autorisation, le 24 il plantait la croix et le 23 était posée la première pierre ³². ²⁶Dès le 26 août, Pierre Romagnan et Antoine Ugho, maçons, Michel et Antoine Maurelli, charpentiers, avaient été chargés d'estimer les maisons à démolir et avaient reçu à cet effet la somme de 30 florins 6 gros ²⁶ Le 4 décembre, le Conseil payait 4 florins 2 gros à Mgr Grimaldi pour les trézains des maisons achetées par la ville. L'achat des maisons avait commencé dès le 30 septembre, il dura jusqu'au 7 avril 1605, la somme investie dans ces achats est de 8.446 florins 6 gros ²⁵ Carlo, à qui, le 7 septembre 1604, est versée la somme de 47 florins 2 gros pour ses vacations, frais et voyage Oneille-Nice et de séjour lorsqu'il a fait le plan du monastère Sainte-Claire ²⁶

Les travaux commencèrent le 9 octobre sous la direction de Maître Pierre Cabriero, maître-maçon. Nous connaissons les noms de quelques-unes des personnes qui y ont travaillé : Pietro Seassale qui vendit 4.000 briaues pour 40 florins, Giacomo Durante reçut 177 florins 6 gros pour sable, Gio. Ghiglionda 156 florins 7 gros pour avoir tiré l'eau, Michele Maurelo 37 florins 7 gros pour fabrications diverses, Pietro Balbo, Antonio Ardoino et plus tard Gitan Danielle, tous de Falicon, 962 florins pour avoir creusé la citerne. Nous ne pouvons pas en savoir davantage sur les autres personnes qui ont travaillé pour le monastère. Tous les autres mandats sont faits "pour diverses personnes qui ont travaillé pour la construction du monastère". La somme totale des travaux effectués entre le 9 octobre 1604 et le 23 juin 1605 s'élève à 9022 florins 6 gros 1 patac ²⁷

²⁰ J bres suite note d'archivio p 11

²¹ PASTORELLI, discorso p.41

²² idem

²³ .BRES, note d'archivio p 43

²⁴ PASTORELLI, p.41

²⁵ Arch. munic. Nice, CC 117.

²⁶ idem

²⁷ BRES, p.47.

Le monastère étant construit la chapelle semble avoir été, quant elle, élevée en 1609, il ne restait plus au Conseil trouver des religieuses pour fonder la maison. Le 15 juin 1605 Honoré Lubonis reçut 198 florins 9 gros afin de les envoyer à son frère à Rome pour l'obtention de la Bulle de fondation²⁸ la congrégation des Réguliers donna l'autorisation de choisir deux ou trois religieuses claires et méritantes du monastère de Mondovi et, par lettre du 18 septembre 1606, invita l'évêque à accéder au désir des Niçois (4). Les sœurs Filiberta Bertona et Clara Beatrice Monaco, originaires de Ceva, furent désignées. Le 9 juin 1607, Antonio Manse se rendit à Mondovi pour leur dire de se tenir prêtes au voyage et le syndic Todone alla les chercher; le 23 juin, il reçut un mandat de 663 florins 10 gros 2 patacs pour les dépenses qui lui avaient été ainsi occasionnées ; il était accompagné de Laurent Baldoino et tous deux étaient recteurs du monastère. Le 27 juin, les sœurs prirent possession du monastère.²⁹

Le 22 juin, un accord fut signé entre les recteurs du monastère et la mère abbesse Filiberta Bertona en présence de l'évêque qui, l'année suivante, donna à cet établissement un rituel et des statuts.³⁰

Le plan du nouveau monastère fut une fois de plus confié à Battista Carlo, à qui, le 7 septembre 1604, est versée la somme de 47 florins 2 gros pour ses 'vacations, frais et voyage Oneille-Nice et de séjour lorsqu'il a fait le plan du monastère Sainte-Claire"³²

Les travaux commencèrent le 9 octobre sous la direction de Maître Pierre Cabriero, maître-maçon. Nous connaissons les noms de quelques unes des personnes qui y ont travaillé : Pietro Seassale qui vendit 4.000 brigues pour 40 florins, Giacomo Durante reçut 177 florins 6 gros pour sable, Gio. Ghiglionda 158 florins 7 gros pour avoir tira l'eau, Michele Maurelo 37 florins 7 gros pour fabrications diverses, Pietro Balbo, Antonio Ardoino et plus tard Gican Danielle, tous de Falicon, 962 florins pour avoir creusa la citerne. Nous ne pouvons pas en savoir davantage sur les autres personnes qui ont travaillé pour le monastère. Tous les autres mandats sont faits pour diverses personnes qui ont travailla pour la construction du monastère". La somme totale des travaux effectués entre le 9 octobre 1604 et le 23 juin 1605 s'élève à 9022 florins 6 gros 1 patac³³

Le monastère étant construit -la chapelle semble avoir été, quant à elle, élevée en 1609 il ne restait plus au Conseil trouver des religieuses pour fonder la maison. Le 15 juin 1605, Honora Lubonis reçut 198 florins 9 gros afin de les envoyer à son frère à Rome pour l'obtention de la Bulle de fondation³⁴ la congrégation des Réguliers donna l'autorisation de choisir deux ou trois religieuses éclairées et méritantes du monastère de Mondevi et, par lettre du 18 septembre 1606, invita l'évêque à accéder au désir des Niçois³⁵

Les sœurs Filiberta Bertona et Clara Beatrice Monaco, originaires de Ceva, furent désignées. Le 9 juin 1607, Antonio Malssa se rendit à Mondovi pour leur dire de se tenir prêtes au voyage et le syndic Todone alla les chercher le 23 juin, il reçut un mandat de 663 florins 10 gros 2 patacs pour les dépenses qui lui avaient été ainsi occasionnées il était accompagné de Laurent Baldoino et tous deux avaient recteurs du monastère. Le 27 juin, les sœurs prirent possession du monastère

²⁸ RANCE-BOURREY, p.XI.

²⁹ F.MARTINENGO, *Rituale Statuti del Monasterio delle Monache di Ste Chiara della Magnifica Città di Nizza*, Turin;1608.

³⁰ Arch. munie. Nice, manuscrits de bonifacy, t.VII

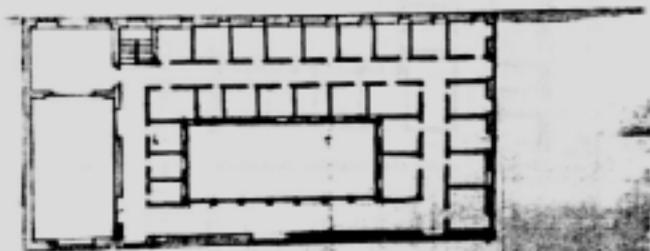
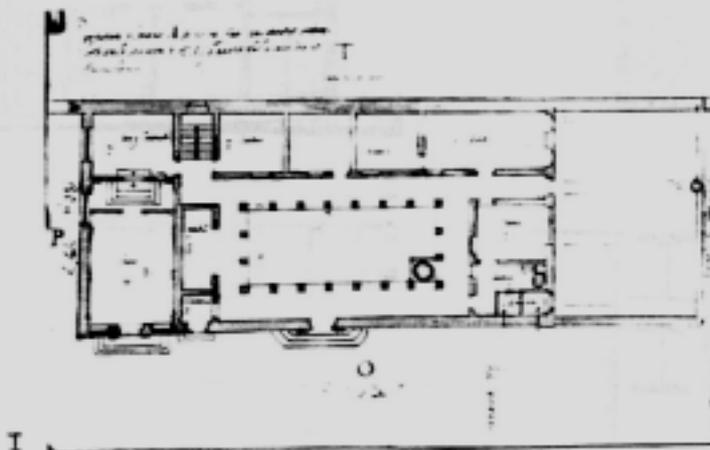
Le 22 juin, un accord fut signa entre les recteurs du monastère et la mère abbesse Filiberta Bertona en présence de l'évêque qui, l'année suivante, donna à cet établissement un rituel et des statuts.

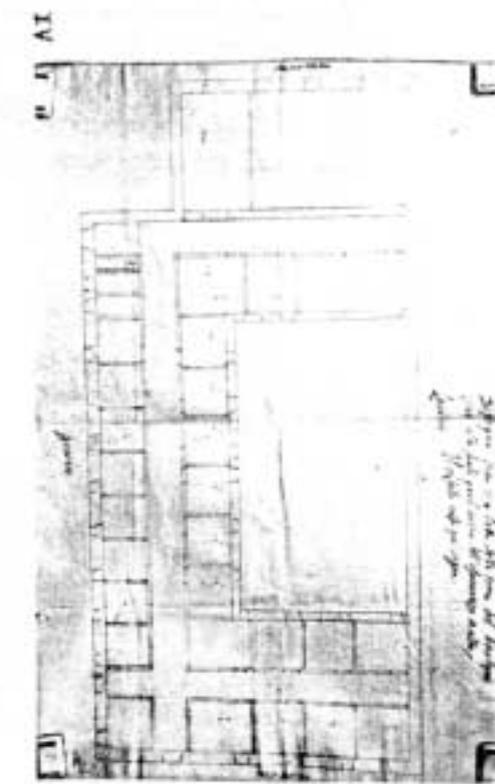
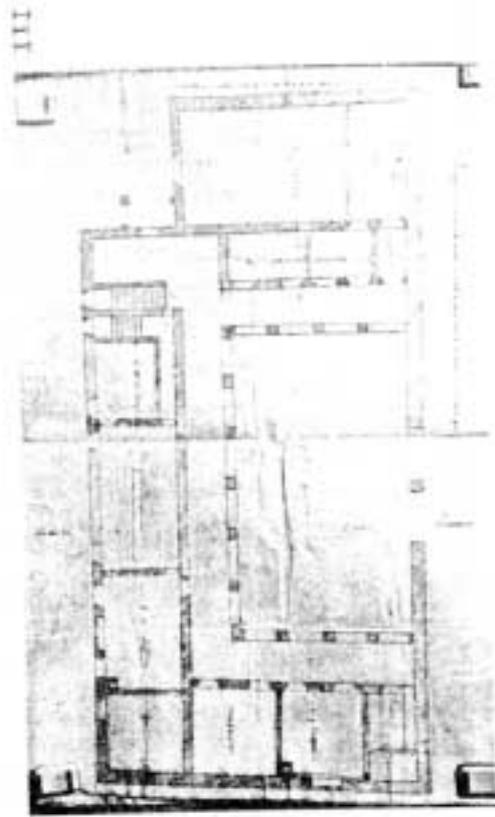
Ainsi, après plusieurs décennies d'attente, la ville de Nice avait enfin le monastère de religieuses qu'elle souhaitait. Dès la première année, il y eut trois professions et en 1617, le nombre des religieuses se montait à 19.

D'autres établissements religieux féminins viendront s'établir à Nice au cours du XVIIe siècle, toutefois aucun ne connaîtra autant de difficultés pour voir le jour. Il est à noter qu'ils s'installeront tous sur ou à proximité des emplacements qui avaient donne tarit de soucis aux syndics de Nice pour le monastère Sainte-Claire, les Visitandines de Sainte-Marie à la Marine, les Bernardines sous le Château près de la tour de l'Horloge et les Visitandines de Saint François de Sales près de Saint-Augustin.

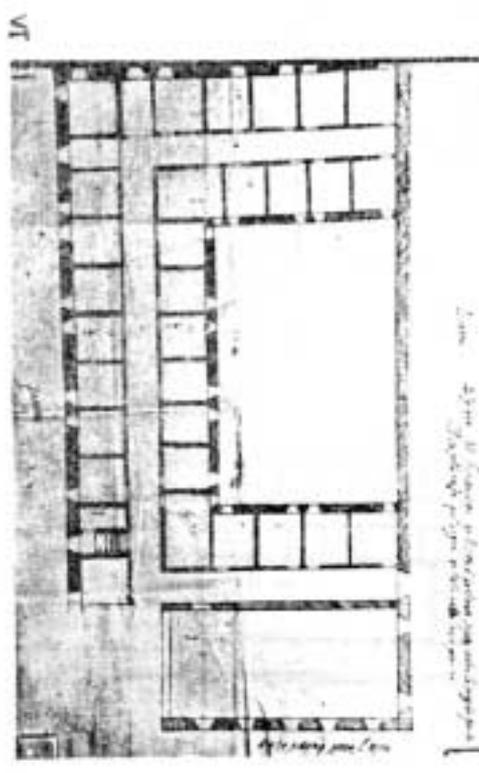
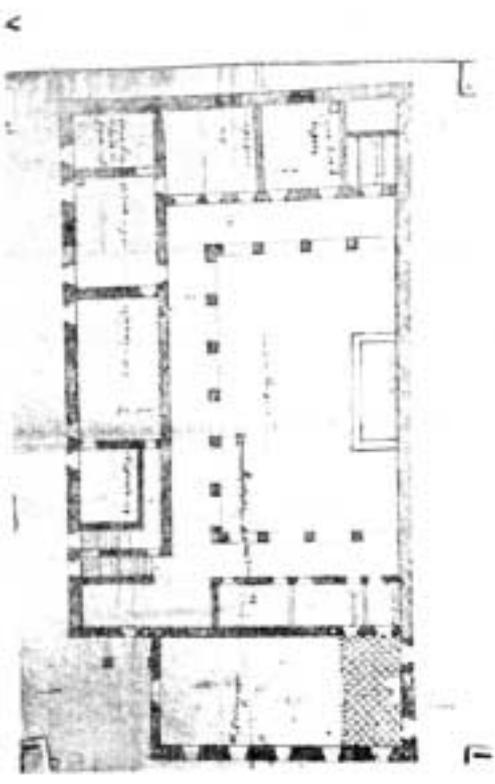
Table des illustrations

- I-II Ascanio Vitorzi, 1597. Projet à la Marine près du Palais ducal, rez-de-chaussée et étage
- III-IV Battista Abbo, 1599. Projet près de la tour de l'Horloge, rez-de-chaussée et étage
- V-VI Battista Abbo, 1599. Projet pour le lieu dit "Bonserret", rez-de-chaussée et étage
- VII-VIII Battista Carlo, 1599. Projet à la "chiappa" de la Marine, rez-de-chaussée et étage
- X-XI Battista Carlo, 1599. Projet près de Saint-Augustin, rez-de-chaussée, église et étage





Differenza fra il piano del tempio
 e il piano del tempio di
 S. Maria di Loreto



Differenza fra il piano del tempio
 e il piano del tempio di
 S. Maria di Loreto

